



LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE AUX RISQUES MAJEURS

METTEZ-VOUS À L'ABRI DU DANGER



N'allez pas chercher les enfants à l'école, qui dispose d'une organisation pour les protéger.



Ne téléphonez pas, afin de libérer les lignes pour les services de secours.



Mettez-vous à l'écoute de la radio et attendez les consignes des autorités.

VOTRE VIE DÉPEND DE LA RAPIDITÉ D'APPLICATION DE CES CONSIGNES



FEU DE FORêt

Fermez volets, portes et fenêtres. Calfeutrez avec des linges mouillés.



INONDATION

Montez à pied dans les étages.



SÉISME

Abritez-vous sous un meuble solide.



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Éloignez-vous de la zone dangereuse.



INSTALLATION CLASSÉE

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



ÉCOUTEZ LES CONSIGNES GÉNÉRALES

N° Vert) 0 800 427 366

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COORDONNÉES UTILES

Mairie de La Trinité : 04 93 27 64 00

Police municipale : 04 93 54 81 68

Préfecture des Alpes-Maritimes : 04 93 72 20 00

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17 ou 112

Métropole Nice Côte d'Azur : 04 97 13 20 00

Pour télécharger la version complète du DICRIM, rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-de-la-trinite.fr

Site portail thématique du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement www.risquesmajeurs.fr

Site de la Préfecture des Alpes-Maritimes www.alpes-maritimes.gouv.fr

Site d'information sur les risques majeurs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur www.cypres.org

Site de Météo-France www.vigilance.meteofrance.com

Predict www.predictservices.com

Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-l-application-mobile-SAIP

Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilants : des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentifs : si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux), sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Pas de vigilance particulière.

Ville de La Trinité

D.I.C.R.I.M

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Apprenez les bons réflexes !



D.I.C.R.I.M
DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES
RISQUES MAJEURS





LES INONDATIONS



Avant

S'ORGANISER ET ANTICIPER

- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux ;
- Mettre des batardeaux (barrières anti-inondations) ;
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz ;
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux... ;
- Amarrer les cuves ;
- Repérer les stationnements hors zone inondable ;
- En cas de travaux, mettre les prises hors d'eau.

SE METTRE À L'ABRI

- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue ;
- Ne pas s'engager sur une route inondée ;
- Se réfugier en point haut préalablement repéré (étages) ;
- Signaler votre présence et attendre les secours ;
- Ne pas aller chercher son véhicule.

RESPECTER LES CONSIGNES

- Aérer ;
- Désinfecter à l'eau de javel ;
- Chauffer dès que possible ;
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN



S'ORGANISER ET ANTICIPER

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

Pendant

SE METTRE À L'ABRI

- Fuir latéralement ;
- Ne pas revenir sur ses pas ;
- Gagner un point en hauteur ;
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ;
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

RESPECTER LES CONSIGNES

- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué ;
- Après accords des autorités, évaluer les dégâts et dangers.



LES RISQUES CLIMATIQUES

EN CAS DE CANICULE

- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ;
- Fermer volets et fenêtres pour maintenir la fraîcheur ;
- Prendre et donner des nouvelles à son entourage ;
- Boire environ 1,5 litre d'eau par jour ;
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- Ne pas consommer d'alcool ou de boissons trop sucrées.



EN CAS DE GRANDS VENTS

- Éviter tout déplacement surtout dans les massifs forestiers ;
- Fermer ses volets et écouter la radio ;
- Prévoir des moyens pour s'éclairer et faire une réserve d'eau ;
- Ne pas aller sur les toitures.

EN CAS DE NEIGE

- Éviter de se déplacer ;
- Protéger les installations contre le gel ;
- Maintenir une ventilation à son domicile ou en voiture ;
- À l'arrêt, ne pas laisser tourner le moteur.



LES FEUX DE FORêt



Avant

S'ORGANISER ET ANTICIPER

- Repérer les chemins d'évacuation et les abris ;
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels) ;
- Réaliser le débroussaillage réglementaire ;
- Balayer sa toiture ;
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

SE METTRE À L'ABRI

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU :
Informer les pompiers (18 ou 112)

Dans la nature

- S'éloigner dos au vent ;
- Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide ;
- À pied rechercher un écran (rocher, mur...) ;
- Ne pas sortir de votre voiture.

À son domicile

- Fermer et arroser volets, portes et fenêtres ;
- Occluter les aérations avec des linges humides ;
- Rentrer les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après.

Respecter les consignes

- Inspecter l'habitation et éteindre les foyers résiduels.

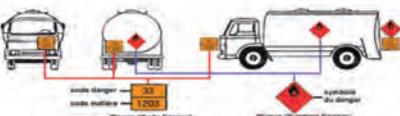
Après

LES TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES



AVANT SAVOIR IDENTIFIER UN CONVOI DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Connaître les panneaux et pictogrammes apposés sur les unités de transport.



Pendant SE METTRE À L'ABRI

Si on est témoin d'un accident :

- Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112), à la police ou la gendarmerie (17 ou 112).

Dans le message d'alerte :

- Préciser si possible le lieu exact ;
- Le moyen de transport ;
- La présence ou non de victimes ;
- La nature du sinistre ;
- Le cas échéant, le numéro du produit et le code danger.

En cas de fuite de produit :

- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri ;
- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit ;
- Ne pas fumer ;
- Quitter la zone de l'accident ;
- En cas de picotement ou d'odeur forte, respirer à travers un mouchoir mouillé.

RESPECTER LES CONSIGNES

- À la fin de l'alerte, aérer le local utilisé comme abri.

LES SÉISMES



Avant S'ORGANISER ET ANTICIPER

- Repérer les points de coupure du gaz, de l'eau et de l'électricité ;
- Fixer les appareils et les meubles lourds.

Pendant SE METTRE À L'ABRI

À l'intérieur :

- Se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides et s'éloigner des fenêtres.

À l'extérieur :

- Ne pas rester sous des fils électriques ou en dessous de ce qui peut s'effondrer.

En voiture :

- S'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses ;
- Se protéger la tête avec les bras ;
- Ne pas allumer de flamme.

Après RESPECTER LES CONSIGNES

Après la première secousse :

- Se méfier des répliques car il peut y avoir d'autres secousses
- Évacuer les bâtiments ;
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble ;
- Vérifier l'eau, l'électricité et le gaz ;
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation).